



Rapport du Président 2015

Cher membre, Madame, Monsieur,

Votre comité s'est réuni à trois reprises durant l'année. Nous avons accueilli avec grande satisfaction notre nouvelle secrétaire Judith Dayden au sein de notre comité. Notre comité est ainsi de nouveau au complet.

Nous avons suivi avec attention les dossiers non encore aboutis.

L'un de ceux-ci est « l'impôt déchets au m³ » pour les propriétaires. Pour mémoire, notre société a conseillé aux membres qui l'ont interpellée de faire opposition à cette taxe par le biais de la Chambre vaudoise immobilière et en conséquence de ne pas payer la taxe. Le dossier est toujours dans les mains des tribunaux et la CVI n'a encore aucune nouvelle sur le recours, elle a donc interpellé le tribunal afin de faire avancer le dossier. Chaque membre qui a fait opposition est informé personnellement et directement de l'avancement du dossier par la CVI. Il est donc toujours conseillé de provisionner la taxe, l'issue positive du jugement du tribunal n'étant pas garantie. Dès que le verdict sera rendu, les propriétaires seront dans l'obligation de s'acquitter très rapidement de toutes les taxes dues.

Georges Baudat nous a fait parvenir, l'année dernière, un courriel concernant des séquoias plantés par le passé dans la forêt de Vernand. Certains ont été abattus pour raisons d'âge, un autre même foudroyé. Notre ancien Président a entrepris les démarches afin de remplacer les séquoias abattus, démarches que notre société a soutenues. Suite à un entretien avec le garde forestier, la commune n'est pas favorable à replanter cette espèce. Par contre, le garde forestier a convenu avec nous de planter un chêne pour les 50 ans de notre société en 2021.

Suite au décès de notre webmaster M. Cuomo, nous avons pu continuer de mettre à jour notre site grâce à l'un de ses partenaires qui administre le site depuis la fin du mois de novembre et qui sera notre webmaster officiel.

D'autre part, suite à l'assemblée générale de 2015, la problématique des adresses et numéros postaux de Vernand a été abandonnée, même si cela engendre encore de nombreux problèmes surtout pour les industries et commerces établis à Vernand.

Le 11 juin 2015, notre société a convié ses membres pour une visite à la Fondation de Vernand ; 15 personnes ont assisté à la présentation de Madame Mireille Schoelder, directrice, qui nous a expliqué en détail la mission de cette institution qui prend en charge des personnes avec un handicap mental. Ensuite les membres ont pu visiter la nouvelle unité pour personnes vieillissantes, puis chacun a pu apprécier un apéro préparé par le restaurant de la Fondation de Vernand le « Ver Zen ».

Suite au décès de notre membre Mme Nelly Rumley, son neveu et héritier Sébastien Rumley examine la possibilité de léguer une partie du patrimoine de sa tante afin de créer une petite place publique de jeux dans le quartier du Taulard. Ce don serait en souvenir de sa tante qui s'est installée "en pionnière" dans ce quartier (avec d'autres familles) et qui y a habité près de 40 ans. Votre comité a été sollicité à ce sujet ainsi que la ville de Lausanne. Les procédures sont en cours afin de trouver la meilleure solution avec la commune, qui devrait entretenir les installations héritées. D'ores et déjà nous remercions M. Rumley d'avoir pensé à notre société.

Lors de notre dernière séance de 2015, le comité a réfléchi à la manière de recruter de nouveaux membres. Il a été décidé d'éditer une plaquette pour inciter les habitants de la zone des Vernand à adhérer à notre société. Année électorale oblige, nous avons couplé ce mailing personnalisé avec un débat public.

Comme vous pouvez le constater, votre Comité n'a pas été au chômage durant cette législature.

Au nom du Comité, je vous remercie chers membres, de votre fidélité à notre Société de Développement de Lausanne-Vernand et j'adresse un grand merci à tout le Comité qui a œuvré dans une ambiance constructive et dont la devise est :
« défendre les intérêts des habitants des Vernands lorsqu'il en va de la qualité de vie ».

Philippe Cottet, Président SDLV

28.03.2016